

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

• SUISSE •

ORGANE DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTROLE, DES ASSOCIATIONS PATRONALES ET DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE

ABONNEMENTS: Un an Six mois
Suisse Fr. 14.05 Fr. 7.05
Union postale > 26.— > 13.—
Majoration pour abonnement par la poste
Compte de chèques postaux IV b 426

PARAISANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI A LA CHAUX-DE-FONDS
Les Consultats suisses à l'étranger reçoivent le journal
ANNONCES: PUBLICITAS, S. A. suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert,
La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger.

ANNONCES
suisse 30 ct., offres et demandes
de places 20 ct. la ligne,
étrangères 35 centimes la ligne.
Les annonces se paient d'avance

Actualités industrielles et sociales

Chez les employeurs allemands.

Le journal *l'Employeur* (der Arbeitgeber), publié par la Fédération des associations de patrons allemands contient, dans son dernier numéro, une étude intitulée: «Ce que veulent les patrons!»

Il est intéressant de la parcourir. Les patrons allemands, y est-il déclaré, sont aujourd'hui en pleine lutte pour remettre sur pied les entreprises et toute l'économie nationale, pour libérer l'activité économique de l'intervention de la bureaucratie et enfin pour faire comprendre au public l'importance de cette lutte.

En 1918, les entreprises durent céder à la vague de «politique sociale» contre leur conviction et contre toute raison. Elles durent accepter que la durée du travail passât de 54 à 60 heures, selon les industries, à 48 heures pour toutes les industries. D'après les calculs de Rathenau, cette réforme aurait diminué le rendement de la production de 10 millions de marks-or par jour ou de 3 milliards de marks-or par an. En même temps que la journée de 8 heures était instituée, les salaires payés sur le régime des 9 ou 10 h. par jour furent maintenus et la bonne volonté des travailleurs, influencée par les événements politiques d'après-guerre, baissa.

De ces trois facteurs: réduction de la durée du travail, hausse consécutive des salaires, affaiblissement de la bonne volonté individuelle des travailleurs, résulta un renchérissement considérable des prix de tous les produits.

«Aujourd'hui, affirme *l'Arbeitgeber*, tout Allemand est au clair et reconnaît que ce furent là les causes fondamentales du bouleversement de l'économie nationale». La seconde catégorie de causes, c'est le traité de Versailles, dit *l'Arbeitgeber*. Mais cela est une clause de style dans toute étude allemande sur la situation économique. Et nous ne l'analysons pas ici, vu son caractère essentiellement politique.

Ce que veulent les patrons allemands, c'est reconquérir le droit de fixer la durée du travail qui s'imposera comme la plus rationnelle *par libre entente avec les ouvriers*. On sait d'ailleurs que ce droit leur est à peu près donné aujourd'hui, par la nouvelle ordonnance (de décembre 1923) sur la durée du travail. Mais les organisations ouvrières se sont donné le mot d'ordre de résister énergiquement à toute prolongation. Elles n'ont réussi, il est vrai, dans leur résistance, que par places, affaiblies qu'elles sont aujourd'hui, tant au point de vue financier, qu'au point de vue de l'influence politique... Les patrons sont peu satisfaits néanmoins. Ils souhaitaient que les syndicats socialistes, de beaucoup les plus nombreux et les plus forts, fussent aussi raisonnables que les syndicats chrétiens-sociaux et Hirsch-Duncker, lesquels ont admis la prolongation de la durée du travail.

L'essentiel à retenir de ce débat c'est que l'ordonnance de décembre 1923 qui redonne déjà à l'industrie une liberté relativement considérable et sous le régime de laquelle, dans de nombreuses

entreprises, on travaille déjà *plus de 55 heures par semaine*, est considérée comme insuffisante par les industriels parce qu'elle maintient encore en théorie le *principe* des huit heures.

Les patrons allemands luttent aussi contre l'intervention des Comités d'arbitrage dans les questions de salaire. Avant la guerre, dit *l'Arbeitgeber*, la liberté des contrats en matière de salaire était de règle. En 1918, l'industrie s'est soumise au système des contrats collectifs bien qu'elle en redoutât les plus graves conséquences. Elle espérait que ces contrats pourraient au moins être conclus en toute liberté. Mais là aussi l'Etat intervint. Par un système, mal fondé légalement, de conciliation obligatoire il ruina l'idée du contrat libre. Bien que les contrats instituassent des instances conventionnelles de conciliation, on avait la possibilité de soumettre tout conflit à une instance de l'Etat. Toute compréhension du contrat véritable disparut alors.

Depuis cinq ans les groupements patronaux conjurent les syndicats ouvriers et le gouvernement de revenir à l'entente professionnelle sans intervention de l'Etat. Mais l'Etat veut absolument maintenir son droit de déclarer que tel ou tel contrat collectif lie tous les industriels de la branche d'industrie pour laquelle il est conclu. Et les industriels ne réussirent pas, jusqu'à présent, à obtenir que le système de la procédure de conciliation fût déterminée exclusivement par convention. L'Etat n'abandonne pas facilement les habitudes acquises.

Ce que les industriels veulent aujourd'hui c'est le retour à la véritable liberté des contrats, sans que l'Etat intervienne arbitrairement en faveur de l'une des parties. Et il est bien certain qu'ils feront tout ce qui est nécessaire pour y réussir, y compris les plus larges efforts pour renseigner l'opinion publique.

L'aide aux syndicats ouvriers allemands.

Les syndicats ouvriers allemands qui étaient avant la guerre et après l'armistice encore, puissants et riches, ont fait de mauvaises affaires.

La Fédération syndicale internationale d'Amsterdam doit aujourd'hui les sauver de la ruine totale. Elle leur a fourni elle-même 10.000 florins hollandais. Et la collecte qu'elle a organisée auprès des unions syndicales nationales, qui lui sont affiliées a donné de beaux résultats.

Notre union syndicale suisse, subventionnée par la Confédération, a versé 10.000 francs suisses, soit environ cinq fois plus que les syndicats belges lesquels ont versé 10.000 francs belges. Parmi les fortes subventions, il faut relever, à côté de celle des syndicats suisses, celle des suédois (50.000 couronnes suédoises), celle des danois (10.000 couronnes danoises). La C. G. T. française n'a pu verser que la somme modeste de 3.320 francs français. La C. G. T. italienne s'est contentée de 5.000 livres. Il ressort donc de ces chiffres que nous avons le privilège de posséder des syndicats qui sont parmi les plus riches ou les plus généreux.

A ces sommes, il faut d'ailleurs ajouter celles qui sont versées par les unions internationales de branches d'industrie. Les ouvriers *métallurgistes* suisses ont versé aux camarades allemands 20.000

francs suisses, les ouvriers *chapeliers* suisses 600 francs suisses, les ouvriers suisses du vêtement 200 francs suisses, les ouvriers suisses du tabac 300 francs suisses, les ouvriers suisses de l'alimentation 3.000 francs suisses.

Comme on le voit et comme le constate justement la *Revue syndicale suisse*, la solidarité ouvrière n'est pas un vain mot. Elle s'étend au-delà des frontières. Et les sommes versées par les syndicats suisses semblent démontrer que les salaires payés chez nous permettent aux ouvriers organisés non seulement d'accomplir leurs devoirs envers leurs syndicats, mais aussi de venir en aide à ceux de l'étranger.

Il faut ajouter que la collecte n'est pas terminée et que le total de 34.100 francs suisses versés aux syndicats allemands par six groupements de notre pays dont un inter-professionnel n'est probablement pas définitif. S.

Douanes

Italie. — Droits (Agio).

Du 25 février au 2 mars inclusivement, l'agio pour le paiement des droits de douane est de 348 % (semaine précédente 343 %).

Chronique des Associations patronales

Association cantonale bernoise des branches annexes de l'horlogerie.

L'assemblée générale ordinaire de cette association est convoquée pour le samedi 8 mars 1924, à 14 1/2 h. au Cercle industriel et commercial, à Bienne, avec l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du procès verbal de la dernière assemblée générale;
2. Rapport du Secrétaire sur l'exercice 1923.
3. Comptes de l'exercice 1923 et rapport des commissaires-vérificateurs;
4. Projet de budget pour 1924 et fixation de la cotisation;
5. Divers.

Contrôle de la marche des montres

Observatoire de Neuchâtel.

Le Conseil d'Etat a arrêté comme suit les nombres de classement jusqu'auxquels les chronomètres seront primés en 1924:

Prix de série entre fabricants	jusqu'à 10,0
Chronomètres de marine	» 9,0
Premiers prix	jusqu'à 6,5
Deuxièmes prix	de 6,6 à 8,0
Troisièmes prix	de 8,1 à 9,0
Chronomètres de bord	jusqu'à 13,0
Premiers prix	jusqu'à 9,5
Deuxièmes prix	de 9,6 à 11,5
Troisièmes prix	de 11,6 à 13,0
Chronomètres de poche, épreuves de première classe	jusqu'à 12,0
Premiers prix	jusqu'à 8,5
Deuxièmes prix	de 8,6 à 10,0
Troisièmes prix	de 10,1 à 12,0
Chronomètres de poche, épreuves de deuxième classe	jusqu'à 5,5
Premiers prix	jusqu'à 2,0
Deuxièmes prix	de 2,1 à 5,5
Prix de série entre régleurs	jusqu'à 10,0

Bureau officiel de contrôle de la marche des montres du Locle.

Statistique pour l'année 1923.

	1 ^{re} classe
Montres déposées	134
Bulletins délivrés avec la mention « très satisfaisant »	57 = 42,5 %
Bulletins sans mention	59 = 44 %
Echecs	15 = 11,2 %
Retraits	3 = 2,3 %
Bulletins français	101
Bulletins anglais	14
Bulletin allemand	1

Causes de non obtention de la mention, des échecs et des retraits

Causes	Non obtention de la mention	Echecs	Retraits
Marche diurne	7		
Variation diurne moyenne	1		
Variation entre deux marches diurnes consécutives	5	6	2
Variation du plat au pendu	19		
Variation pour 1° C	6	1	
Variation dans les positions verticales	6		1
Erreur secondaire	11	1	
Reprise de marche	4		
Arrêt		7	

Déposants

	Bulletins 1 ^{er} cl. «Très satisfaisant»	Bulletins 1 ^{er} cl sans mention	Montres avec complications
Anguenot frères, Le Lac ou Villers		6	
Barbezat-Bôle S. A., Le Locle	10	14	12
Ariste Calame fils, Le Locle		4	
Casy Watch Co, Chaux-de-Fonds		1	
J. Jeannin et C. Moyse, Le Lac ou Villers		3	
E. Matthey-Tissot, Les Ponts-de-Martel		1	1
Ulysse Nardin S. A., Le Locle	8	6	
Edouard Pellaton, Le Locle	1		
Le Phare, Le Locle	6	5	11
Marcel Rickli, Le Locle	1		
César Ramseyer, Le Locle	1		
Vve Léon Schmidt, La Chaux-de-Fonds		4	
Stauffer Son Co, La Chaux-de-Fonds	2		2
Tavannes Watch Co., Le Locle	1	2	
Berthold Thomann, La Chaux-de-Fonds	1		
Chs Tissot et fils, S. A., Le Locle		4	
U. Wehrli, La Chaux-de-Fonds	1		
Fabrique des montres Zénith, Le Locle		2	
Ecole d'horlogerie du Locle			
Edgar Arrigo	1		
Théodore Beyner	1	1	
André Cart	2		
William Ducommun	1		
Pierre Fallot	4		2
René Favre	1		
Adolphe Genhard		1	
Roger Jeanneret	2	2	1
Pierre Jequier	1		
Emile Klausner	2		
Georges Perret	1		
André Rossel		2	
Marc Sandoz	2		1
Ernest Schöni	2		
Jules Schwitler	1		
Julien Tissot	1		
Adolphe Winterhalter	1		
René Zumbach		1	

Commerce extérieur

Afrique du Sud.

L'amélioration générale de la situation économique de l'Union Sud Africaine, qui s'était déjà fait sentir en novembre dernier, s'est maintenue jusqu'ici. Une plus grande activité règne dans les cercles commerciaux et industriels, mais elle n'est pas due uniquement à l'amélioration sus-mentionnée, mais surtout à des faits temporaires qui se reproduisent régulièrement suivant les saisons.

D'après les rapports des marchands, les affaires sont plus satisfaisantes et se concluent sur une plus grande échelle que l'année dernière à pareille époque.

Allemagne.

Les importations de l'Allemagne en 1923 se sont élevées à 6.081.000.000 de marks-or, et les exportations à 6.079.000.000 de marks-or. En 1913, les importations étaient de 11.654.000.000 de marks-or et les exportations de 10.891.000.000 de marks-or.

Egypte.

Nous reproduisons ci-après les statistiques qui nous sont communiquées par le correspondant du B. I. S. à Alexandrie:

Commerce en général exprimé en L. E.

	Importations	Exportations
Septembre	3.385.000	2.040.000
Octobre	4.784.000	6.066.000
Novembre	4.555.000	10.159.000

Commerce avec la Suisse.

	Import. de Suisse	Export. en Suisse
Septembre	41.700	82.000
Octobre	50.800	244.300
Novembre	56.100	278.600

Etats-Unis d'Amérique.

D'après les chiffres provisoires du commerce extérieur en janvier, les exportations représentent une valeur de 394 millions de dollars et les importations 299 millions; il y a un an, en janvier, les exportations étaient élevées à 335 millions de dollars et les importations à 330 millions. La balance en faveur des exportations a été de 95 millions de dollars contre 140 millions en décembre et 5 millions il y a un an.

Pérou.

On écrit au B. I. S.:

Faisant les commentaires de fin d'année, la presse entière signale une amélioration de la situation économique sur toute la ligne. On considère l'an 1923 comme première année normale depuis la grande crise. Le commerce d'importation a pu travailler sur des bases plus ou moins stables. Les prix n'étaient plus soumis à des fluctuations brusques qui ont généralement une répercussion défavorable sur les transactions. La stabilité relative des changes étrangers eut un effet bienfaisant sur les affaires. Les fluctuations des changes étaient de beaucoup moins accentuées que l'année précédente. La livre péruvienne s'est stabilisée et accuse même une légère amélioration par rapport à la livre sterling. En ce qui concerne la valeur de la livre péruvienne comparativement au dollar, la situation est moins satisfaisante. Au début de l'année on payait 4.13 1/2 dollars par livre péruvienne, au cours du premier semestre de l'année cette cotation s'est élevée jusqu'à 4.20, pour redescendre ensuite à 4,01 1/2.

Les importations de Suisse se sont montées, suivant les statistiques péruviennes, jusqu'à fin octobre à £ 41.000, dont £ 40.000 par colis postaux et £ 1.000 expédiés sous connaissance, ce qui correspond, en tout, à 1 million de francs suisses environ. Il faut cependant remarquer à ce sujet qu'en réalité les importations suisses sont plus considérables, vu qu'une quantité appréciable de marchandises suisses entre au Pérou indirectement, c'est-à-dire par l'entremise de dépôts situés hors du pays d'origine, de sorte que les statistiques les classent ailleurs. Les importations suisses au Pérou en articles de soie, broderies et montres se maintiennent; on remarque même une augmentation en ce qui concerne les machines.

Chronique financière et fiscale

Union de Banques suisses.

Le Conseil d'administration de l'Union de Banques Suisses vient d'arrêter le bilan et les comptes de profits et pertes de cette entreprise au 31 décembre 1923.

Le compte de profits et pertes se présente comme suit:

Solde de l'exercice précédent	fr.	213.308,31
Intérêts		18.282.621,01
Produit du porte-feuille		6.139.276,32
Commissions		5.766.471,20
Bénéfices sur titres, syndicats et participations		1.077.481,42
	fr.	31.479.158,26
dont à déduire:		
Intérêts passifs	fr.	12.374.577,70
Frais généraux		10.323.280,20
Impôts et droit de timbre		1.576.981,39
Versements de primes à la Caisse de pensions		377.849,70
Amortissement sur débiteurs		924.305,43
Amortissement sur immeubles et installations		544.833,—
	fr.	26.121.827,42
Bénéfice net:		
Solde exercice 1922	fr.	213.308,31
Bénéfice 1923		5.144.022,53
	fr.	5.357.330,84

dont le Conseil d'administration propose la répartition comme suit:

Paiement d'un dividende de 5 % sur le capital de 70 millions de francs	fr.	3.500.000.—
Paiement d'un super-dividende de 2 % sur le capital-actions de 70 millions de francs	fr.	1.400.000.—
Tantièmes au Conseil d'administration et aux commissions locales	fr.	80.000.—
Solde reporté à compte nouveau	fr.	377.330,84
	fr.	5.357.330,84

Mentionnons encore que les crédits accordés à l'industrie par l'Union de Banques Suisses, ont passé de 110 millions en 1922 à 117 millions en 1923 dont respectivement 8 (1922) et 6 (1923) millions à l'horlogerie.

Lettonie.

Fondation de sociétés commerciales.

Nous extrayons d'un rapport du Consulat de Suisse à Riga les dispositions suivantes, relatives à la création de Sociétés commerciales en Lettonie:

Les Sociétés en commandite peuvent, d'une façon générale, être fondées aux mêmes conditions qu'en Europe occidentale. Il n'existe aucune disposition restrictive, en ce qui concerne le montant du capital ou la nationalité des associés. Il est indispensable que l'un des associés soit indéfiniment responsable. Celui-ci dispose librement de tout l'avoir social, et est responsable vis-à-vis des tiers avec tout son avoir. Les commanditaires ne sont responsables que jusqu'à concurrence de leur apport. La fondation d'une Société en commandite ne nécessite aucune concession. Le contrat est conclu devant notaire, et un extrait est déposé à l'Office du commerce pour l'enregistrement. La firme acquiert ainsi la personnalité juridique. La raison sociale, pour les sociétés, nouvellement fondées, doit mentionner le nom de l'associé indéfiniment responsable. Par exemple: « Transatlantique », Riga, Hans Muller et Co., Société en com.»

La Société en nom collectif se distingue de la précédente, par l'absence de commanditaires, et par le fait que tous les associés sont indéfiniment responsables. Dans l'un et l'autre cas, tous les genres d'accords et de réserves entre les associés sont admis, mais le droit de chaque associé indéfiniment responsable de traiter toutes les affaires que comporte le but de la société ainsi que sa responsabilité avec tout son avoir, vis-à-vis des tiers, sont expressément réservés.

La fondation de Sociétés par actions est subordonnée pour le moment à l'octroi de concessions, en Lettonie. Parmi les fondateurs, qui doivent être au nombre de 5 au moins, deux doivent être de nationalité lettone. Le capital doit être de 100.000 lats au moins, soit 100.000 frs-or, pour les sociétés poursuivant des buts commerciaux ou industriels. Un tiers des membres du conseil d'administration, et parmi eux le président doivent être citoyens lettons. La première assemblée générale doit être convoquée dans les six mois qui suivent l'enregistrement des statuts, et sitôt que le 50 % du capital nominal aura été versé par les fondateurs, et déposé à la Banque de Lettonie au nom de la Société. L'activité de la Société commence à partir de ce moment-là. Le capital doit être entièrement versé à la direction une année après. Des difficultés de quelque nature que ce soit ne sont pas à craindre lors de la fondation.

Les Sociétés en commandite payent un impôt sur le revenu, et outre cela un impôt commercial. Ce dernier peut aller jusqu'à 15 % du chiffre d'affaires. Les sociétés anonymes payent un impôt de 1/4 % seulement du capital (impôt sur la capital) en plus de l'impôt commercial unique et cela aussi longtemps que les bénéfices ne dépassent pas 3 % par année. L'impôt commercial (impôt de patente) est calculé à raison de la moitié de l'impôt sur le capital. En outre, il y a un impôt sur les coupons de 5 % qui est déduit du dividende des actionnaires. A partir d'un bénéfice de 3 %, il est perçu en plus de l'impôt de 1/2 % du capital, un impôt calculé en pour cent du bénéfice.

Portugal.

Le mois de janvier 1924 a été fertile en incidents financiers et politiques. Comme en France, une dépréciation importante de l'escudo par rapport à la livre est intervenue, sans que le Gouvernement puisse l'enrayer.

Le Président du Conseil et Ministre des Finances s'est de suite occupé de la réduction des dépenses et de l'augmentation des recettes de l'Etat, afin de couvrir le déficit, qui s'élève à près de 330.000.000\$00 Esc. Ses propositions ont reçu le meilleur accueil,

au parlement et dans la presse. Une valorisation de l'escudo est intervenue de suite, et la livre qui cotait au milieu du mois plus de Esc. 150\$00, est descendue en dessous de Esc. 140\$00. Le Parlement ayant donné pleins pouvoirs au Gouvernement pour réprimer la spéculation, il y a lieu de compter sur une nouvelle baisse prochaine de la livre.

Il est naturel que les variations des changes ont influé sur le commerce d'importation d'une façon considérable, d'autant plus que les droits de douane sont payables en or. A signaler que le commerce avec la France est réduit au strict minimum, le *modus vivendi* n'étant pas encore remis en vigueur. A cette occasion, il faut mettre en garde certains de nos expéditeurs de la région frontrière, qui font leurs envois par colis postaux de localités françaises. Dans ce cas, la marchandise est considérée comme étant d'origine française, et est soumise aux tarifs maxima appliqués actuellement aux produits français.

Chronique des métaux et diamants

Marché des diamants.

D'après le rapport publié par la Fédération des industries britanniques, le mois de janvier a été marqué par une grande activité dans le monde entier. Les prévisions des négociants ont été dépassées. A Londres, les stocks de diamants taillés ont été largement réduits et tous les acheteurs continentaux n'ont pu recevoir satisfaction. La semaine dernière, le syndicat de Londres a vendu pour 250.000 livres de pierres précieuses destinées principalement à des acheteurs américains. En général la demande porte surtout sur les qualités moyennes, les prix des pierres de belle taille écartant le public. Les prix des mêlés, c'est-à-dire des petites et moyennes pierres mélangées, destinées au sertissage ont été élevés le mois dernier de 5 à 10 %.

Les importations de diamants et pierres précieuses aux Etats-Unis, en 1923, ont été évaluées à 77 millions 544.134 dollars. Le total le plus élevé a été en 1919, où les Américains ont importé pour 105.273.543 dollars, mais les chiffres tombèrent ensuite à 75.855.591 dollars en 1920, puis après la crise commerciale, à 38.127.649 dollars pour 1921, pour remonter ensuite à 67.825.527 en 1922.

Chronique judiciaire

Contrat de travail. Dommages-intérêts.

1) Lorsque, malgré des manquements antérieurs qui lui sont connus, l'employeur confie à son employé un poste de directeur de succursale, il ne saurait, aux premières négligences constatées, prétendre que des raisons de moralité ou les règles de la bonne foi l'autorisent à ne plus exécuter le contrat.

2) Lorsque l'employeur renvoie son employé sans motifs valables, l'indemnité due à ce dernier, ne doit être calculée ni d'après l'art. 332 C. O. (demeure de l'employeur), ni d'après l'art. 353 (résiliation anticipée pour cause de justes motifs), mais d'après les principes généraux régissant les effets de l'inexécution du contrat (art. 97 et suiv.) et l'indemnité doit en principe correspondre à l'intérêt de l'employé à l'exécution du contrat.

3) Le juge doit tenir compte des motifs de réduction prévus aux art. 43 et 44 C. O. applicables en matière contractuelle en vertu de l'art. 99 al. 3, notamment de la faute concurrente du lésé, du fait que, vu ses agissements, le contrat n'aurait vraisemblablement pas été maintenu jusqu'au bout, ainsi que du gain que l'employé a réalisé ailleurs ou qu'il aurait pu réaliser s'il avait sérieusement cherché un emploi.

Expositions, Foires et Congrès

L'industrie suisse de l'horlogerie à la Foire Suisse d'échantillons.

Les visiteurs étrangers de la Foire Suisse ont maintes fois manifesté leur étonnement, voire même leur déception, de n'y rencontrer qu'en nombre restreint les Maisons de l'industrie suisse d'exportation et spécialement de l'horlogerie. La Foire de 1923 groupait, il est vrai, dans un stand collectif un certain nombre de fabriques d'horlogerie à côté de quelques autres maisons exposant individuellement. Mais toute intéressante qu'ait été cette exposition collective, elle ne pouvait naturellement pas prétendre à donner une image fidèle de l'importance et de la capacité de cette branche-maîtresse de l'industrie suisse. Il y manquait les marques les plus connues de l'horlogerie suisse.

Le moment est venu de combler cette lacune, si l'on ne veut pas que les visiteurs étrangers, déçus et découragés par la faible participation de l'horlogerie à la Foire, n'en déduisent fatalement et à tort que l'horlogerie suisse n'est plus à la hauteur de sa réputation ni en état de faire figure sur le marché mondial et ne s'en détournent définitivement pour se fournir ailleurs.

Cette défection serait d'autant plus regrettable à la prochaine Foire que la visite d'acheteurs étrangers s'annonce sous de bons auspices. Dans plusieurs Etats européens, l'assainissement progressif de la situation monétaire relève le pouvoir d'achat des industriels et des commerçants. Ceux-ci retrouvent la capacité de s'intéresser aux produits suisses. D'autre part, la date de la prochaine manifestation, en mai, est doublement de nature à attirer des visiteurs étrangers. Au but commercial de leur voyage en Suisse, ils peuvent ajouter l'agrément d'excursions déjà possibles à cette époque dans les sites pittoresques de notre pays. Cet avantage ne se présentera plus dans la suite puisque la Foire Suisse se tient normalement au mois d'avril.

Et que l'on n'objecte pas que l'horlogerie n'a aucun intérêt à participer à la Foire parce qu'elle possède une organisation de vente spéciale. Si c'est peut-être moins par des ventes directes que se caractérise le résultat de sa participation, les relations d'affaires qui se nouent, la propagande et la réclame intenses qui se déploient inévitablement, en grande partie même à l'insu de l'exposant, ces fruits naturels de la participation à la Foire, ne la justifient-ils pas amplement? La propagande et la réclame sont parties intégrantes du programme de pénétration préliminaire et préparatoire à la conquête de tout marché nouveau. Or l'industrie horlogère, non moins que toute autre, se trouve devant la nécessité de gagner de nouveaux débouchés. En participant à la Foire, elle y jette des bases solides de pénétration et de conquête future.

Si les conditions spéciales de l'industrie horlogère ne s'accommodent pas toujours à la participation individuelle, il ne devrait pas être difficile aux fabricants d'horlogerie de s'entendre pour organiser une exposition collective. La Direction de la Foire examinerait avec un vif intérêt toute proposition de ce genre.

Bibliographie

Annuaire des fabricants d'horlogerie bijouterie, joaillerie-orfèvrerie de France.

L'Annuaire entre dans sa 24^e année. Avec son répertoire d'adresses, soigneusement établi et ses 105 pages de texte varié: renseignements, documentations, recettes, anecdotes, etc., cet ouvrage est un auxiliaire précieux pour les industriels et commerçants travaillant avec la France.

Le classement très pratique des maisons françaises par Départements, catégorie et lettres alphabétiques en rend l'emploi très aisé.

Editeur: G. Tardy, 93 Boulevard du Port-Royal, Paris.

« A travers le Canada. » G. Rigassi. Librairie Payot, Lausanne et Genève.

Jamais l'immense pays canadien n'a tant intéressé le public suisse. Les uns y voient, avec trop d'optimisme parfois, un merveilleux terrain de colonisation. Les autres y cherchent un débouché commercial. Mais on sait la difficulté d'y organiser une représentation sérieuse.

A tous ceux que le Canada intéresse, le petit volume de M. Rigassi donnera des lumières utiles. Il le fera mieux que de gros ouvrages, puisqu'il condense en une centaine de pages les impressions directes, les expériences personnelles qu'un voyage tout récent de six semaines a laissées à l'auteur. Impressions nettes, expériences franchement dites, les uns et les autres instruiront le lecteur suisse et lui montreront, et les erreurs à éviter, et la voie à suivre. P. D.

Registre du commerce

Raisons sociales. Enregistrements:

- 14/II/24. — Julien Ducommun, fabr. et vente d'horlogerie, décolletage (siège inscrit à La Chaux-de-Fonds), succursale à St-Martin, (Val de Ruz).
- 18/II/24. — Wilhelm Henneberg, Juwelier, (W. H., de Magdeburg, Prusse), fabr. et commerce d'orfèvrerie et argenterie, horlogerie, rhabillages, Niederdorfstr. 55, Zurich I.

Modifications:

11/II/24. — La soc. n. coll. « Siegenthaler et Kaufmann, Uhrenfabrik Godiva, (Fabrique d'horlogerie Godiva), (Godiva Watch) », Recherswil, est dissoute, sa raison radiée. Actif et passif sont repris par Karl Siegenthaler, Uhrenfabrik Godiva (Fabrique d'horlogerie Godiva), (Godiva Watch), (Ch. S., de Trubschachen), fabr. et commerce d'horlogerie, Bâtiment No. 150, Recherswil (Soleure).

20/II/24. — Jean-Baptiste Bourquard, décédé, est sorti du Cons. Adm. de la Uhrenfabrik « Liga », Aktiengesellschaft, vorm. J. B. Bourquard, (Manufacture de montres « Liga », Société anonyme ci-devant J. B. Bourquard), (« Liga » Watch Manufactory, Limited, form. J.-B. Bourquard), Soleure; y est entré, par contre, Dr. Peter Gunzinger, avocat, à Soleure.

20/II/24. — Eugène Pfister-Schuep est sorti du Cons. Adm. de la Uhren-Aktien-Gesellschaft, (Horlogerie Société Anonyme), Zurich; y est entré: Josef Bühler, de nationalité allemande.

Faillites.

Etat de collocation:

Failli: Louis Coulon, horlogerie, Porrentruy. Délai pour action en opposition: 1er mars 1924.

Clôture de faillite.

16/II/24. — Arthur Ruedin et Co., soc. n. coll. fabr. d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds.

18/II/24. — Consortium d'exportation pour la Pologne, S. A.

21/II/24. — Ali Boillat-Jeandupeux, fabr. d'horlogerie, Fontenais.

Ouverture de faillite.

29/I/24. — Faillie: Bolle et Cie, soc. n. coll. fabr. de boîtes, Parcs 116-118, Neuchâtel. Assemblée des créanciers: 4 mars 1924. Délai pour productions: 14 mars 1924.

Révocation de la faillite:

19/II/24. — Faillie: Demoiselle Alphonsine Varrin, horlogerie, Porrentruy.

Concordats.

Prolongation du sursis concordataire:

11/II/24. — Débitrice: Société anonyme « Darax S. A. », La Chaux-de-Fonds. Sursis prolongé jusqu'au 9 mai 1924. L'Assemblée des créanciers du 25 février est renvoyée au 15 avril 1924.

14/II/24. — Débitrice: Société anonyme Sonex S. A., La Chaux-de-Fonds. Sursis prolongé jusqu'au 9 mai 1924. L'assemblée des créanciers du 25 février est renvoyée au 15 avril 1924.

COTES

Métaux précieux (28 février 1924):

Argent fin en grenailles	fr. 437.— le kilo.
Or fin, pour monteurs de boîtes	» 3900.— »
» laminé pour doreurs	» 3950.— »
Platine manufacturé	» 26.70 le gr.
Change sur Paris	fr. 23.8

Cours commerciaux de Londres:

Désignation	Cours du 26 fév.	Cours du 27 fév.
Cuivre Electrolytique	69 1/4	69 1/2 à 70 —
Cuivre comptant	63 11/16	65 — » 65 1/8
» à 3 mois	64 7/16	65 3/4 » 64 1/2
Etain comptant	280 7/8	280 3/4 » 281 —
» à 3 mois	279 5/8	279 1/2 » 279 3/4
» anglais	281 5/8	281 3/4 » —
Plomb anglais	37 —	37 1/4 » —
» étranger comptant	35 3/4	36 1/4 » —
» à 3 mois	34 3/4	35 1/4 » —
Or	96 —	96 3/4 » —
Argent comptant	33 5/8	33 3/8 » —
» 60 jours	33 7/16	33 1/4 » —
Argent métal	18 fév. 19 fév. 22 fév.	—
Bourse New-York	64 5/8 64 1/4	— —
Bourse Paris	530 530	540 —
Bourse Londres	33 3/4 33 9/16	33 9/16 —

Cote du diamant brut

Cours moyens des Bourses pour grosses quantités au comptant.

Diamant boort	fr. 21,85 à fr. 21,95 le karat
Eclats de diamant pur	» 21,35 » 21,55 »
Poudre de bruteur	» 2,50 » » »

(Communiqué par Lucien Baszanger Genève.)

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Téléphone 2.78 **HAEFELI** Téléphone 2.78

16, Rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds

TOUS ARTICLES de BUREAUX. — REGISTRES
COPIES de LETTRES. — PAPIER à LETTRES
ENVELOPPES. — TIMBRES CAOUTCHOUC
CIRE à CACHER
PAPIER d'EMBALLAGE EN TOUS GENRES

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

LA CHAUX-DE-FONDS

Capital: Fr. 120.000.000

Réserves: Fr. 33.000.000

Obligations (Bons de caisse)
pour une durée de 3 à 5 ans, au
taux de 5 %
Intérêts semestriels
Timbre fédéral d'émission
à notre charge

LIVRETS DE DÉPOTS
4 % jusq. concurrence de fr. 10.000

Comptes-courants et de crédits

Lettres de Crédit
sur la Suisse et l'Étranger.

Valeurs de placement - Achat - Vente
Ordres en Bourses
suisse et étrangères

Garde et gérance de titres.
Encaissement de coupons

Location de compartiments de Coffres-forts
(Safe-Deposit)

Métaux précieux - Achat et Vente
Or, Argent, Platine - Dégrossissage.
Or fin pour Doreurs. Or pour Dentistes. 1194

Fabricants
soucieux d'obtenir des fournitures d'horlogerie
soignées, adressez-vous sans crainte à la

FABRIQUE
ALLIMANN & GIROD
A COURT
JURA-BERNOIS



1666

H. BUECHE - ROSSÉ

Téléphone 18 **COURT** (Jura bernois)

BARILLETS 5 à 13"

à tout degré d'avancement. 433

— Livraison rapide et soignée. —

Fabrique MONTOSZ, Court

ÉTAMPES A DÉCOUPER

simples et automatiques, pour toutes industries

Découpages **BLOCS A COLONNES** Pièces détachées
Blenfaecture Célérité 2106 Télégrammes: Montoz, Court
Téléphone No. 1

Importante Fabrique de Réveils

offre **représentation** à bonne maison grossiste
d'horlogerie dans chacun des pays suivants :

Danemark
Tchecoslovaquie
Hongrie
Roumanie

Finlande
Autriche
Bulgarie
Portugal

S'adresser sous chiffres **Uc 8070 M** à **Pu-**
blicitas Chaux-de-Fonds. 392

LA ROMAINE

EMILE LEUTHOLD

Fabrique de cadrans métal et argent

78, rue Numa Droz LA CHAUX-DE-FONDS Téléphone 13.42

livre tous les genres à des prix
sans concurrence. 2105

— Essayez, c'est continuer. —

Les aiguilles lumineuses flexibles

ainsi que le garnissage de **cadrans radium** restent toujours des **spécialités**
de la maison 1808

8, Rue Jacob Brandt **L. MONNIER & Co** La Chaux-de-Fonds

Son expérience, ses résultats, la satisfaction des clients, l'emploi de
matières rigoureusement éprouvées ont fait sa force et son renom.

Demandez prix. Etablissement. — Exportation. Faites un essai.

Exportation pour

L'ITALIE

SERVICE EXPRESS DE COLIS POSTAUX

avec livraison garantie

Pour offres et renseignements, s'adresser à

DANZAS & C^{IE} S.A.

Transports internationaux

CHIASSO

 417

CHRONOGRAPHES

REPETITIONS.

TOUS GENRES
DE MONTRES
SIMPLES
PLATES
DE 5 1/2 À 19"

"LE PHARE"

LE LOCLE
MACHINES DIXI
HAUTE PRECISION

Léon Hahn

Graveur sur pierres fines

Gravure décorative pour l'horlogerie

Camées, Portraits, Armoiries 532

Gravure en tous genres sur pierres fines et demi-fines

11, RUE CORNAVIN, GENEVE

Pignons et roues

sont livrés rapidement et à de bonnes conditions.

Installations modernes; machines et appareils de vérification
des plus perfectionnés.

S'adresser à **Zépher S.A.** à Bienne, Rue du Faucon 14. 484



VENTILATION - DÉPOUSSIÉRAGE

Transport pneumatique - Chauffage à air chaud
Fabricants d'horlogerie, Fabricants de boîtes, Polisseurs, Doreurs, etc.

adressez-vous à nous pour la
MODERNISATION DE VOS ATELIERS

30 ans d'expérience. — Médailles d'or 436

VENTILATION S. A., Staefa (Zurich)

FONTE — ESSAI — ACHAT

de Déchets et Résidus de toute nature contenant

OR - ARGENT - PLATINE 531
CENDRES AURIFÈRES - LINGOTS

HOCHREUTINER & ROBERT S. A.

LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse)

Télégr. : Hochreutiner. Serre 40 Téléphone 74



Fabrique de Réveils „LOOPING“

Réveils de Voyage

Boîtes-Réveils

Chevalets-Réveils

Portefeuilles-Réveils

Demandez notre Prospectus illustré Pendulettes-Réveils onyx variés

G. DROZ-MEYLAN

887 Cormondrèche-Neuchâtel Téléphone 16



Les
matières
lumineuses
favorites

Les
matières
lumineuses
favorites

Rue du Bourg 3
Posage soigné

Téléphone 7.12
Prix très réduits



Téléphone 360

Case postale 28, Nidau

Fabrique de Cadrans argent et métal

PROGRESSIA WATCH CASE

VdR AUG. FROIDEVAUX - SCHNEIDER

NIDAU - BIENNE

Fabrique de Pierres fines

Rüfenacht & Co

NIDAU - BIENNE

Spécialité : 2171

PRÉPARAGE, chevilles et levées

Téléphone 508

LA FABRIQUE D'ETAMPES
Güggi Frères & C^{ie}, a Granges

entreprend la fabrication d'étampes de découpages, repassages de pièces laiton et acier. Etampes de roues.

Pointeurs et repasseurs de platines et de ponts d'après les meilleurs systèmes garantissant une interchangeabilité absolue.

Blocs à colonnes en différentes grandeurs.

Découpages en séries.

Références de premier ordre à disposition.

Téléphone No 265. 316

Fritz Lüthy-Räz & Co

THOUNE (SUISSE)



Fabrique de Pierres fines pour l'Industrie

HORLOGERIE - BOUSSOLES - COMPTEURS D'ÉLECTRICITÉ

COMPAS - INSTRUMENTS DE MESURES

PHONOGRAPHES, ETC. 2113

BANQUE CANTONALE DE BERNE

SUCCURSALE DE ST-IMIER

avec Agences à Saignelégier et au Noirmont

Nous acceptons des dépôts d'argent :
en Compte-courant à vue et à terme

sur Bons de Caisse 5% à 3 ans
avec coupons semestriels

368 sur Carnets d'Épargne à 4%

Achat et Vente de Titres; Matières précieuses

GARANTIE DE L'ÉTAT

Polissages vis et aciers

soignés et courants

Spécialités : Vis biseautées; vis rondes; 386
vis, tours et fentes anglées; vis polies aux deux bouts.

HENRI GUYOT & C^{ie}, St-Imier

UNION DE BANQUES SUISSES

CONVOCAATION

Messieurs les actionnaires sont convoqués en

Assemblée générale ordinaire

pour le samedi 15 mars 1924, à 14 1/2 heures
à l'Hôtel « Walhalla » à St-Gall

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport du Conseil d'administration et présentation des comptes de l'année 1923, rapport des commissaires-vérificateurs et décharge à l'administration.
2. Décision sur l'affectation du bénéfice net de l'exercice.
3. Nominations.
4. Divers.

Les cartes d'admission à l'assemblée peuvent être retirées du 28 février au 14 mars 1924 au soir, moyennant justification de la possession des actions, aux guichets de nos

Sièges de Winterthour, St-Gall, Zurich, Aarau, Lichtensteig, de nos Succursales de Lausanne, Genève, La Chaux-de-Fonds, Fleurier, Vevey, Montreux, Locarno, Lugano, Bâle, Berne, Baden, Flawil, Liestal, Rapperswil, Rorschach, Wil, Wohlen, et de nos Agences de Couvet, Frauenfeld, Laufenbourg, Aadorf, St-Fiden, Gossau, Ruti, Römerhof-Zurich.

Le rapport sur l'exercice annuel 1923 peut également être obtenu à ces guichets à partir du 28 février prochain.

Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport des commissaires-vérificateurs sont à la disposition de MM. les actionnaires qui peuvent en prendre connaissance dans nos bureaux

à Zurich, Winterthour, St-Gall, Aarau et Lausanne
dès le 28 février 1924 jusqu'au jour de l'Assemblée générale.

Winterthour et St-Gall, le 5 février 1924.

Union de Banques Suisses

Au nom du Conseil d'administration :
Le Président : Dr R. Ernst.

La Fabrique SILENA, Büren s. A.

se recommande pour pivotages d'échappements, sertissages, ébauches avancés pour le remontage, mouvements finis.

Le tout en bonne qualité moyenne, interchangeable.

Spécialité : Petites pièces ancre.

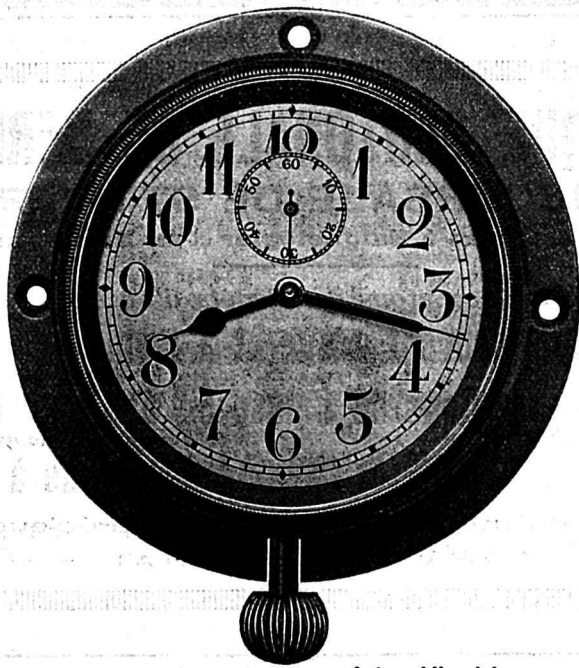
Calibres réservés.

431

Prix et détails à disposition.

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER

Reconvilier Watch Co S. A.



Montre grandeur naturelle. — Automobile, 1 jour.

Tous les genres ROSKOPF

Tous les genres ROSKOPF

LES SELS LUMINEUX (Radium)

de la Société Française d'Énergie et de Radiochimie, de Courbevoie, vous offrent le maximum de garantie et de luminosité avec le minimum de prix

Tarif en francs français

Dépôt des sels et radiumisage à façon, chez notre représentant pour la Suisse :

M. TISSOT, La Chaux-de-Fonds, Progrès 119, Tél. 14.78. 2176

Employé supérieur

Un employé intéressé avec apport, connaissant à fond le marché horloger

est demandé

par bonne fabrique d'horlogerie, en vue d'extension. Discretion d'honneur. — Faire offres avec détails sous chiffres F 1459 U à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 493

VENTE DE L'ACTIF

des anciens Magasins „MAXIMA“ à Genève

Montres or, argent, métal, pour hommes et dames; montres-bracelets idem; plusieurs milliers de pièces variées égrenées. Joaillerie; grand stock de bagues, boucles, bracelets, bijoux divers or et argent, orné de diamants, perles, pierres fines. Bijouterie or, argent, doublé; chaînes, bagues, bracelets, etc. Pour plus de 500.000 francs de marchandises à céder à des prix exceptionnels.

Occasion rare pour exportation.

492

MAXIMA, 2, Croix d'Or, GENÈVE, Téléphone Stand 6.36

Offres d'emplois

On demande pour Genève

Commis de Fabrication

pr Fabrique de boîtes or sérieux et énergique, connaissant à fond cette partie de même que la sortie du travail.

Adresser offres en indiquant prétentions et avec copies de certificats, sous chiffres T 64404 X à Publicitas Genève. 464

POUR GENÈVE

on cherche

Commis de fabrication

pour

Fabrique d'Horlogerie énergique, débrouillard et très expérimenté. Connaissance absolue de l'horlogerie exigée.

Faire offres en indiquant activité antérieure, prétentions et en donnant copies de certificats, sous chiffres P 64401 X à Publicitas Genève. 465

Employé

ayant beaucoup d'expérience et d'initiative est demandé par grande fabrique pour s'occuper exclusivement de la vente de montres de marque. Capacités pour développer affaires exigées. Steno-dactylo, langue française et anglaise. Place d'avenir pour personne voulant arriver à prendre charges de chefs. 486

Certificats avec détails sous chiffres S 398 Sn à Publicitas S.A. Soleure.

Fabrique d'Horlogerie bernoise

cherche ouvrier ou chef

expérimenté, connaissant la montre cylindre, petite et grande pièce à fond, et capable de diriger un atelier et toutes les parties.

Faire offres sous chiffres P 8504 T à Publicitas St-Imier. 489

Bouts de Ponts acier sertis rubis rouges 9

S. A. Aubert & Co
LE SOLLIAT (Valde Joux)

Achat et Vente

QUI FOURNIT

des

Machines à Adoucir

les roues de finissages? (donc sans que les pignons soient rivés).

Offres s. chiff. K 379 Sn à Publicitas Soleure. 462

On cherche à acheter les mouvements suivants :

5 1/4 lig. rectangle

5 1/2 lig. »

5 1/2 lig. ovale

6 1/2 lig. »

8 3/4 lig. ronde 468

Case postale 20680 Bienne

CHATONS ROSILLONS

interchangeables 70 sur jauges

WEBER Frères

Tél. 1.51 ST-IMIER Tél. 1.51

Bracelets

Extensibles argent, niel, métal doré, plaqué

à vendre.

ERNEST MEYER, Parc 83, La Chaux-de-Fonds. 307

On cherche preneur pour

mouvements 10 1/2

S'adresser Aug. Perrolle fils, horlogerie, Courtedoux (J. B.) 494

Balanciers 10 1/2 lig.

Faute d'emploi à vendre très avantageusement un stock de balanciers nickel 10 1/2 lig. 16 vis, bonne qualité.

Case Postale 16115, Bienne. 485

Montres à vendre

150 savonnettes 19 lig., laiton, vieil argent, gros relief, sujets variés, cylindre, 10 rubis.

150 lé ines métal, ancre, 7, 10 et 15 rubis. Avantageux.

Echantillons sur demande. Lépins 19 lig. argent, fortes boîtes, bonne qualité, sont achetées.

C. Schneider, horlogerie, Lausanne. 475

Demandes d'emplois

Demoiselle au courant de la 448

Steno-dactylographie

et de la comptabilité demande emploi dans bureau ou magasin.

Adresser offres sous chiffres P 15122 G à Publicitas, Chaux-de-Fds.

Chef de fabrication

Horloger, ayant été dans le commerce,

cherche changement

pour époque à convenir.

S'adresser s. chiffres B 1449 U à Publicitas Bienne. 471

DIVERS

Pitons tous genres

Plaques turques

Fournitures diverses

GRANDJEAN Frères

LE LOCLE 1139

Leçons écrites de comptab. américaine. Succès garanti. Prosp. grat. H. Frisch, expert comptable, Zurich, F. 21. 10

A vendre

2 machines

à pivoter

Dixi, à l'état de neuf.

Faire offres sous chiffres P 7166 H à Publicitas, St-Imier. 483

10 1/2 lig. Ancre

Mouvements seuls ou montres finies, avec et sans secondes, cal. 340, A. S., livre par grandes séries.

Fabrique d'horlogerie « La Transmarine » H. Buchser & Co, Soleure. 446

Grandes pièces

lépins et savonnettes or 14 k. sont demandées 469

Case postale 4195 Bienne 2

BOLLE-MICHAUD

La Chaux-de-Fonds. 127

Doubs 119. Téléphone 134.

Se charge de remettre en état: RÉPÉTITIONS en tous genres

DIVERS

Office des Poursuites et Faillites
du District de Moutier

Vente immobilière

Lundi 10 mars 1924, dès les 14 heures, à l'Hôtel Suisse à Moutier, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des immeubles appartenant à Victor SPOZIO, fabricant, à Moutier, savoir :

1^{er} lot.

Une fabrique de décolletages, située « Rue du Midi » d'une contenance de 21 ares, 31 centiares et estimée au cadastre Fr. 184.790.— ainsi que les accessoires immobiliers comprenant différentes machines et outils, estimés par les experts Fr. 87.155.— dont le détail peut être consulté au cahier des charges.

Estimation des experts pour l'immeuble Fr. 100.000.—

Une maison d'habitation, située « Delà du Pont » avec grange, écurie, verger, assise d'une contenance de 20 ares, 47 centiares et d'une estimation cadastrale de Fr. 19.930.—

Estimation des experts Fr. 12.000.—

2^{me} lot.

Une maison d'habitation, située « Rue St-Germain » avec grange, écurie, remise, grenier, atelier et rural d'une contenance de 6 hectares, 16 ares, 08 centiares et estimée au cadastre à Fr. 94.980.—

Estimation des experts: Fr. 72.400.—

Date du dépôt du cahier des charges à l'office: 27 Février 1924.

Moutier, le 25 février 1924.

481

Le Préposé: G. Busson.

ATELIER DE SERTISSAGES

en tous genres 2187

Prix intéressant pour grandes séries.

F. HATT, Neuveville

Fabrique de Verres Incassables

en tous genres

Verres de formes 306

NOUVEAUX PRIX

INCA S.A.

MONTBRILLANT 1 TÉLÉPHONE 11.06

LA CHAUX-DE FONDS

CHERCHONS

preneur régulier pour Mouvements 5 1/4 lig. rectang., hauteur 3.45, larg. 12.8, long. 19.2
Qualité très soignée.

Affaire sérieuse. 478

Offres sous chiffres JH 6094 J à Annonces Suisses S. A., Bienne, rue de la Gare 22.

Importante fabrique de pierres fines pour l'horlogerie, offre

LEVÉES

grenat, saphir ou rubis rouge par fortes séries, en toutes dimensions, au gré du client. Prix avantageux. Affaire intéressante pour grossiste.

S'adresser sous P 6588 I à Publicitas, St-Imier. 2156

Cabinets pour pendulettes et autres
MARBRES & ONYX
- les plus soignés -

MARBRIERIES RUSCONI
NEUCHÂTEL 330

DEMANDES D'EMPLOIS

Voyageur

en horlogerie, bien introduit dans les pays d'Europe et d'outre-mer, connaissant bien la branche, cherche place dans maison importante où il aurait l'occasion de continuer les voyages.

Références de 1^{er} ordre à disposition.

Faire offres sous chiffres P 15131 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 472

JEUNE HOMME

licencié en sciences commerciales de l'Université de Neuchâtel, connaissant parfaitement l'Espagnol, cherche place d'avenir. Entrée à convenir.

Adresser offres sous chiffres P 15123 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 476

Horloger de la Suisse allemande cherche pour sa fille de 16 ans une place dans un magasin d'Horlogerie ou Bijouterie comme

Aide-vendeuse

et aussi pour s'occuper du ménage et ayant l'occasion d'apprendre le français.

Vie de famille désirée.

Adresser offres écrites sous chiffres P 21216 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 299

DIVERS

GROSSISTES

sont cherchés pour placement de
mouvements 5 1/4 lig., rect. A.S.

en grandes séries, qualité garantie, interchangeables.

S'adresser Case postale 2038, Bienne. 491

ETUIS

POUR MONTRES
EN TOUS GENRES

Ed. Schütz-Mathey
BIENNE-CHAUX-DE-FONDS



Nouvelles machines automatiques à décoller, perfectionnées

BECHLER

p^{re} pièces d'horlogerie, pignons, arbres, vis, tiges, etc. 2185

ANDRÉ BECHLER, MOUTIER (SUISSE)

M. Fernand F. HIRSCH

de la maison

Leon HIRSCH Corporation,
de New-York,

est à l'Hôtel Fleur-de-Lys, à Chaux-de-Fonds et reçoit offres de mouvements et montres pour les Etats-Unis, le matin de 9 à 11 heures.

ACHAT ET VENTE

Nous cherchons pour les Pays Nord et Scandinaves des

MONTRES BRACELETS

ancr. 15 et 16 rubis, 9 3/4 et 10 1/2 lig. Robert, avec extensibles solides, si possible marque W. B.

Les maisons qui fabriquent ces genres en toutes premières qualités, sont priées de faire leurs offres sous P 15132 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 474

5 1/4 et 5 1/2 lig.

calibres Felsa et Aurore, rect. et ovale en 16 et 17 rubis, plats et breguets, sont fournis régulièrement en qualité garantie, avec ou sans marques américaines, par ISHA WATCH Co, Chaux-de-Fonds. 378

DIVERS

Mouvements de montres Basel

Homme d'affaires bien introduit se chargerait de la vente à la commission de mouvements de montres de premières marques (spéc. de montres bracelets). Fort écoulement garanti. Références à disposition.

Offres s. v. p. sous chiffres B H 5136 à Rudolf Mosse, Basel. 467

MAISON IMPORTANTE

cherche un calibre avantageux, prêt à être mis en boîte, grandeur 9 lig. cyl., 10 rubis. Il s'agit d'ordres importants et réguliers.

Prière d'adresser échantillons avec prix à la firme Anton Neef, Coblenz (Allemagne), Hohenzollernstrasse 61. 495

Boîtes de Montres

plaqué or et argent
rondes, ovales, rectangles
AGNAN, Chaux-de-Fonds

Pressions Rubans

de 7 à 20 m/m
AGNAN, Chaux-de-Fonds

Verres de Montres

toutes formes
AGNAN, Chaux-de-Fonds

EXTENSIBLES

plaqué or laminé et argent
AGNAN, Chaux-de-Fonds

COURONNES

cabochons or, plaqué, argent
AGNAN, Chaux-de-Fonds

Terminages

Chef de terminaisons de la Vallée de Joux désire entrer en relations avec bonne maison en vue de monter un atelier pour la petite pièce en toutes qualités. 411

Ecrire sous T 21152 L Publicitas, Lausanne.

Ebauches

Fabrique bien installée, entreprendrait des découpages, percages et taraudages en séries. Livraison prompte et à bas prix.

Adresser offres sous chiffres P 21305 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 439

Plaques Contrepiquets dessous rondes et de formes 9
S. A. Aubert & Co
LE SOLLIAT (Val de Joux)

Plaques couvre-pitons
Plaques Ponts de Roue
Huils. Ponts Ancr. etc.
Découpages en tous genres
Laurent Piquet
SENTIER 430

FRANCE

Quelle fabrique donnerait sa représentation, pour calottes 13, 10 1/2, 8 3/4, 6 1/2 et 5 1/2 lig. en tous genres, ancre et cylindre, pour la France et ses Colonies.

En recevant mouvements et boîtes séparément, la maison se chargerait du réemboîtement.

Au besoin, on achèterait ferme.

Bonne qualité. Conditions avantageuses.

Ecrire sous chiffres P 10067 Le à Publicitas Le Locle. 429

CARBONE

Burins
et pour poudre

L. M. Duerr & Co

Place Longemalle 1
Genève 87

AD. ADLER

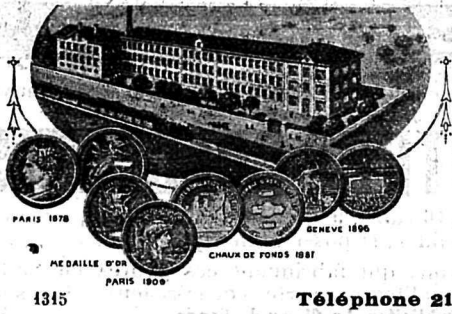
3, rue Adrien Lachenal,

GENÈVE

Adr. télégr.: Brillants, Genève
Tél.: Mt.-Bl. 24.33

Brillants, Roses
Achats - Ventes

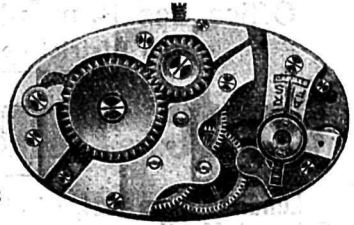
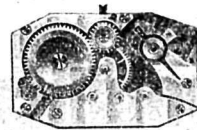
Spécialités en tous genres de brillants pour la décoration des montres et de la bijouterie. 1957



CHS HAHN & CO, Fabrique d'Ebauches du **LANDERON**

5 1/2 cylindre

7 3/4" ← **JAPON**
 7 3/4" 8 3/4"
 ← Calibres soignés et bon courant
 16" verre { 16/42
 18/42
 22/42



6 1/2" ancre échapt. 9 3/4" 8 3/4" ancre échapt. 10 1/2"

Téléphone 21

ETATS-UNIS

Maison importante est acheteur pour articles suivants :

- 10 1/2 ancre, 6 et 16 pierres
- 9 3/4 et 8 3/4, 16 pierres
- Rectangle 6 3/4 échappement 10 1/2, 6, 16, 17 pierres
- Ovale 6 1/2 " " 10 1/2 6, 16, 17 " "
- Rectangle 5 1/4 A. S. 15, 16, 17 " "

Bonne qualité, balancier compensé coupé, réglage 1 minute.

Prière faire offres pour séries régulières pendant toute l'année 1924.

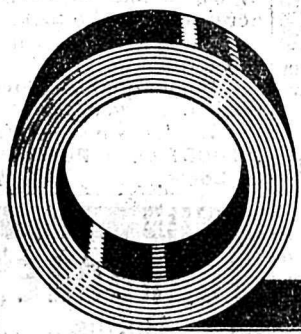
Nécessaire indiquer ébauche, qualité échappement, pierres, fournitures.


Conditions : comptant.

Faire offres sous chiffres **D 64106 X** à **Publicitas Bienne**.

445

COURVOISIER & FILS BIENNE



Acier en bandes 
 479 pour l'horlogerie

TAILLAGES
 RESSORTS
 PLIAGES
 OUTILS

ZAPONNAGE DE CADRANS

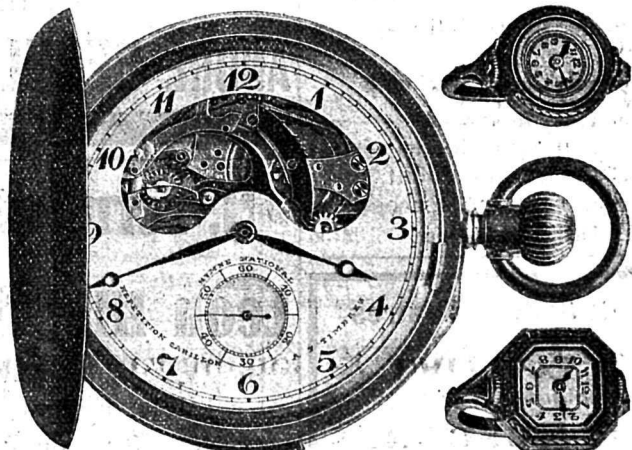
SABLAGE DE BOITES 447

Appareils et installations complètes d'air comprimé.

NOTZ & CO, BIENNE

ED. JEANRICHARD

Tél. 156 LE LOCLE (Suisse)



Répétitions à carillons

Westminster reproduction intégrale

Ranz des Vaches, Hymne national suisse et anglais,

Kimi Gayo hymne japonais,

Yankee doodle hymne américain.

Montres ultra-plates

Montres bijoux : bagues, bracelets, pendentifs.

487

- JAPON -

Maison d'horlogerie de bonne réputation

cherche preneur régulier

et sérieux de mouvements ronds et de forme pour le Japon de 5 1/4 à 10 lignes, en qualité soignée.

Grande production. Prix avantageux.

Offres sous chiffres **B 350 Sn** à **Publicitas Soleure**.

412